**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

---

**Un Peuple – Un But – Une Foi**

---

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

---

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

ANAQ-SUP

# RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION (ESUP-DAKAR) EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE HABILITATION COMPLEMENTAIRE À DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE ET DE MASTER

**L'équipe d'évaluation :**

| | | |
|---|---|---|
| Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE | Académique, UGB | Président |
| Pr. Cheikh SARR | Académique, UIDT | Membre |
| M. Ibrahima Sidy B. NDIAYE | Professionnel, DGID | Membre |

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

**Août 2026**

## Table des matières


Introduction 4

1. Présentation de l'EES évalué 4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation 5
3. Description de la visite sur le terrain 5
4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 7
5. Points forts de l'EES 22
6. Points faibles de l'EES 22
7. Appréciations générales de l'EES 22
8. Recommandations à l'EES 24
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup 25
10. Proposition d'avis 25

## Sigles et abréviations

| | |
|---|---|
| ANAQ-Sup | Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation |
| BAOI | Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information |
| BDE | Bureau des étudiants |
| CIAQ | Cellule Interne d'Assurance Qualité |
| COSP | Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique |
| DGID | Direction Générale des Impôts et des Domaines |
| EC | Elément Constitutif |
| ESUP-Dakar | École Supérieure de Commerce et de Gestion de Dakar |
| FEDE | Fédération Européenne des Écoles |
| FEPES | Fédération des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur |
| LMD | Licence, Master, Doctorat |
| PATS | Personnel Administratif, Technique et de Service |
| PER | Personnel d'Enseignement et de Recherche |
| PV | Procès-Verbal |
| RAE | Rapport d'Auto-Évaluation |
| SAC | Service à la Communauté |
| SWOT | Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) |
| TP | Travaux Pratiques |
| UE | Unité d'Enseignement |
| UGB | Université Gaston Berger de Saint-Louis |
| UIDT | Université Iba Der Thiam de Thiès |

**Introduction**

L'École Supérieure de Commerce et de Gestion (ESUP-DAKAR), basé à Dakar, a présenté un rapport d'auto-évaluation institutionnelle auprès de l'ANAQ-Sup, le 25 juillet 2025, en vue d'une habilitation complémentaire à délivrer des diplômes de Licence et de Master. L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| - Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE | UGB | Président |
| - Pr. Cheikh SARR | UIDT | Membre |
| - M. Ibrahima Sidy B. NDIAYE | DGID | Membre |

La visite a eu lieu le mardi 30 juin 2026 de 8h15mn à 15h30mn. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

## 1. Présentation de l'EES évalué

L'École Supérieure de Commerce et de Gestion (ESUP-Dakar) est un établissement privé d'enseignement supérieur située à Sacré cœur III villa N° 9256 VDN en face du terrain de football. Créée en 2002, ESUP-Dakar a ouvert ses portes en 2005 et a obtenu par la suite son agrément N° 0017/AG/ME/DES du 29 Avril 2005 du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Sa gouvernance repose sur un Conseil de Gestion, un Conseil Scientifique et Pédagogique, une Direction Générale, une Direction des Études ainsi qu'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

L'établissement a pour mission de former dans les domaines du management, de la gestion, de la finance, du droit, de la communication et de l'informatique, en privilégiant une approche professionnalisante orientée vers les besoins du marché de l'emploi. Son offre de formation comprend des programmes de BTS, Licence et de Master.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification de son offre de formation et du renforcement de son positionnement académique, ESUP-Dakar sollicite une habilitation complémentaire pour les sept (7) programmes suivants :

- Licence Marketing Communication ;
- Licence Communication et Journalisme ;
- Licence Informatique de Gestion ;
- Licence Informatique (options : Réseaux sociaux et webmaster ; Infographie) ;
- Licence Administration et Gestion des Entreprises :
- Master Banque, Assurance et Finance ;
- Master en Ingénierie Juridique et Fiscale.



1

Ces programmes de formation sont dispensés en présentiel et conduisent à la délivrance de diplômes propres à l'établissement.

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un texte de soixante (60) pages, complété par vingt-cinq (25) pages d'annexes. Il respecte globalement le référentiel d'évaluation institutionnelle défini par l'ANAQ-Sup. Le rapport est écrit dans un style correct, facile à lire et compréhensible. Toutefois, une relecture minutieuse aurait permis de corriger les quelques maladresses de forme (fautes de frappe, erreurs dans la présentation des maquettes, titres coupés, …) et de fond. En effet, l'analyse des standards n'est pas assez poussée et leurs conclusions ne sont pas toujours assez motivées par des éléments de preuve adéquats.

Le document présente les principales informations relatives à la gouvernance, à l'organisation, à l'offre de formation, aux ressources humaines, aux infrastructures, à l'assurance qualité ainsi qu'aux activités de recherche de service à la communauté et d'insertion professionnelle de l'établissement. Il est accompagné d'un ensemble d'éléments de preuve mis à la disposition de l'équipe d'experts.

## 3. Description de la visite sur le terrain

La visite sur le terrain sera décrite à travers son organisation et son déroulement, d'une part et son appréciation globale, d'autre part.

### *3.1. Organisation et déroulement de la visite*

La mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup a démarré à 8h30 mn par des mots de bienvenue de Madame Daba DIAGNE, Directrice Générale de ESUP-Dakar. Le Professeur Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président de séance, a ensuite invité les experts et les membres de l'établissement à se présenter. Il a enfin rappelé l'objectif de la mission, qui consistait à s'assurer du niveau d'atteinte des standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup, et proposé le planning ci-après qui a été adopté à l'unanimité.

- ✓ 8h 30 mn - 10h 15 mn : Présentation et échanges sur le rapport d'auto-évaluation institutionnelle de ESUP-Dakar ;
- ✓ 10h 15 mn - 13h 30 mn : Entretien et discussions avec les enseignants vacataires, les membres du PATS et les étudiants ;
- ✓ 13h30 mn - 15h : Visite des locaux et des infrastructures de ESUP-Dakar ;
- ✓ 15h - 15h 20 mn : Synthèse des travaux de la journée ;
- ✓ 15h 20 mn -15h 30 mn : Restitution orale.

Il s'en est suivi une présentation de ESUP-Dakar et du rapport d'auto-évaluation institutionnelle par le Directeur des Etudes et le Responsable de la CIAQ en mettant un accent particulier sur la politique qualité et sur le dispositif de gestion pédagogique, administrative et financière. Cette présentation a suscité des commentaires et discussions qui ont essentiellement porté sur les maquettes, le plan strategique, la séparation entre les gestions administrative et pédagogique, la procédure de recrutement des PER et PATS, la politique sociale de l'établissement, le suivi des diplômés, les différents standards définis par l'ANAQ-Sup et le rapport d'auto-évaluation, en général. Durant les commentaires et discussions, une liste de documents complémentaires a été réclamée afin de permettre aux experts de mieux apprécier le respect des normes de qualité par ESUP-Dakar.

À l'issue de la réunion d'ouverture, les experts ont rencontré onze (11) enseignants vacataires de ESUP-Dakar. Les échanges ont permis de relever la qualité du corps enseignant ainsi que l'existence d'un dispositif harmonisé de gestion des interventions pédagogiques. Ils ont toutefois mis en évidence l'absence d'une commission de recrutement des enseignants, d'un mécanisme institutionnalisé de validation des *syllabi* de cours et d'une implication des enseignants vacataires dans les jurys de recrutement. Les experts ont également constaté un écart entre les volumes horaires prévus dans les maquettes pédagogiques et ceux effectivement réalisés. Ils ont aussi relevé l'incohérence entre l'intitulé de certains enseignements et leurs contenus réels, notamment l'EC formation extérieur. Les experts ont enfin noté l'absence d'enseignements fondamentaux tels que la comptabilité générale et la comptabilité de gestion sur la maquette de Master en Ingénierie Juridique et Fiscale.

Des entretiens ont ensuite été menés avec le responsable de la scolarité, les assistants pédagogiques, la responsable financière et comptable, la trésorière, la responsable de l'accueil et de l'orientation, les surveillants, le *community manager*, l'assistante de la Directrice générale, la responsable de l'insertion, la responsable de la communication, le responsable de la logistique ainsi que le responsable de la bibliothèque. Ces échanges ont permis aux experts de constater le fort engagement des membres du PATS, dont l'implication contribue de manière significative au bon fonctionnement de ESUP-Dakar. Ils ont toutefois relevé la nécessité de renforcer la politique institutionnelle de communication afin d'assurer une meilleure visibilité et une plus large diffusion de l'offre de formation de l'établissement. Par ailleurs, l'établissement gagnerait à institutionnaliser une politique de développement de carrière des PATS, en complément des initiatives ponctuelles existantes, ainsi qu'à formaliser une procédure de recrutement transparente et fondée sur des appels à candidatures, afin de garantir l'attraction et la sélection des meilleures compétences.

Les experts ont enfin rencontré huit (8) étudiants. Les échanges ont fait ressortir une appréciation globalement positive de la qualité de l'offre de formation de ESUP-Dakar, notamment en ce qui concerne le rapport qualité-prix, la politique de bourses, les conditions d'apprentissage ainsi que la disponibilité du corps enseignant. Les étudiants ont toutefois relevé l'absence d'un dispositif pleinement opérationnel d'évaluation des enseignements, le non-partage systématique des syllabi de cours et l'insuffisance d'une politique institutionnelle d'insertion professionnelle. Ils ont néanmoins salué l'engagement de la Responsable de l'insertion, dont les initiatives leur permettent d'effectuer des immersions en entreprise, bien que celles-ci soient, pour l'essentiel, non rémunérées.

Les experts ont ensuite effectué une visite des infrastructures de l'établissement. Celle-ci a permis de constater l'existence d'un cadre de travail propice aux activités d'enseignement et d'apprentissage, d'une salle informatique relativement bien équipée ainsi que d'une bibliothèque offrant des ressources physiques et numériques. Ils ont également visité plusieurs services, notamment la scolarité, la Direction des études, l'infirmerie, la cafétéria et les sanitaires.

Cette visite a toutefois mis en évidence plusieurs insuffisances. Les experts ont notamment relevé la non-conformité de certaines infrastructures aux normes applicables aux établissements recevant du public, en particulier l'absence ou l'insuffisance de dispositifs de sécurité tels que les issues et escaliers de secours. Ils ont également constaté une accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, le fonds documentaire de la bibliothèque physique apparaît quantitativement limité et insuffisamment actualisé au regard des exigences de l'offre de formation et des activités de recherche.

À l'issue de la mission, l'équipe d'experts s'est réunie pour consolider ses constats et identifier les points forts ainsi que les axes d'amélioration de l'établissement, avant d'en présenter la synthèse aux responsables de ESUP-Dakar lors de la réunion de restitution.

### *3.2. Appréciation de la visite*

La visite d'évaluation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les responsables de ESUP-Dakar ont fait preuve d'une entière disponibilité et d'une coopération soutenue, facilitant l'accès aux informations ainsi qu'aux éléments de preuve sollicités. Les entretiens menés avec les différents acteurs de l'établissement ont permis de compléter les informations issues du rapport d'auto-évaluation et de confirmer les principaux constats de l'équipe d'experts. Enfin, la diligence avec laquelle les requêtes formulées ont été traitées témoigne de la qualité de la préparation de cette visite.

## 4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse de l'établissement au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

| **Champ d'évaluation1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'établissement.** |
|---|
| Standard 1.01 : *L'établissement s'est doté d'une vision et des missions publiques comprenant ses objectifs en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion, et déterminant sa position dans l'environnement académique et socio-culturel. Il dispose d'un plan stratégique*<br>**Appréciation globale**<br>ESUP-Dakar s'est doté d'un plan stratégique qui définit les principales orientations de développement de l'établissement. Les activités de formation mises en œuvre sont globalement cohérentes avec les missions affichées. L'établissement développe également des initiatives de service à la communauté à travers des actions sociales et citoyennes et entretient des relations avec le monde socio-économique en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Toutefois, si les missions relatives à la recherche et à l'innovation sont énoncées dans les documents institutionnels, leur niveau d'opérationnalisation demeure encore limité et mérite d'être davantage renforcé afin de mieux soutenir les ambitions affichées par l'établissement. Le plan stratégique gagnerait également à être budgétisé.<br>**Standard atteint** |
| Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et les étudiants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement, la recherche, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion.*<br>**Appréciation globale**<br>ESUP-Dakar dispose d'une organisation institutionnelle formalisée reposant sur une gouvernance administrative et financière assurée par le Conseil de Gestion et la Direction Générale, ainsi qu'une gouvernance académique portée par le COSP et la Direction des Études. Cette organisation est matérialisée par un organigramme, des statuts, un règlement intérieur et un manuel de procédures administratives, financières et pédagogiques. La Direction des Études s'appuie sur les chefs de département et les responsables de filière pour l'animation et le suivi des activités pédagogiques. Le Personnel d'Enseignement et de |

Recherche est associé aux processus décisionnels à travers sa participation aux instances académiques, aux jurys de délibération ainsi qu'aux travaux relatifs à la conception et à la révision des programmes de formation. Les PATS participent au fonctionnement des services administratifs dans leurs domaines respectifs de compétence. Les étudiants sont représentés par le BDE et prennent part aux cadres de concertation mis en place par l'établissement lorsque leurs préoccupations sont examinées.

**Standard atteint**

Standard 1.03 : *L'établissement dispose des personnels et des structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

**Appréciation globale**

L'établissement dispose d'une organisation administrative et académique comprenant notamment un Conseil de Gestion, une Direction Générale, une Direction des Études, une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), des responsables pédagogiques ainsi que les différents services chargés de la scolarité, de la communication, de la comptabilité, de l'insertion et de la gestion documentaire. L'équipe d'experts a constaté l'existence des principales structures nécessaires au fonctionnement de l'établissement et à la mise en œuvre de ses missions. Les responsabilités des différents acteurs sont définies à travers l'organigramme et les documents de gouvernance mis à la disposition des experts. L'établissement s'appuie sur un personnel administratif et technique ainsi que sur un personnel enseignant composé d'enseignants permanents et vacataires pour assurer ses activités pédagogiques et administratives. Les entretiens réalisés avec les responsables et les personnels rencontrés ont permis de constater le fonctionnement effectif des principales structures prévues par l'organisation institutionnelle. Cependant, en l'absence d'indicateurs consolidés sur les effectifs, l'appréciation de l'adéquation quantitative des ressources humaines avec les ambitions de développement de l'établissement demeure limitée.

**Standard atteint**

Standard 1.04 : *Le budget est adéquat aux objectifs de l'établissement. Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion.*

**Appréciation globale**

L'établissement assure principalement son financement à travers les ressources issues de ses activités de formation initiale et de formation continue. L'établissement dispose d'un

mécanisme de planification budgétaire dans lequel les besoins de fonctionnement et d'investissement sont identifiés et soumis à la Direction Générale pour arbitrage et validation. L'équipe d'experts a également constaté que l'établissement fait l'objet d'audits financiers périodiques et dispose d'un commissariat aux comptes. Les informations recueillies lors de la visite n'ont révélé aucune contrainte externe susceptible de limiter l'autonomie de l'établissement dans ses choix académiques, pédagogiques ou administratifs. Toutefois, ESUP-Dakar devrait se doter d'un budget clairement élaboré et autorisé par l'instance habilitée avant son exécution.

**Standard atteint**

Standard 1.05 : *L'établissement dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel et efficace.*

**Appréciation globale**

Un dispositif d'assurance qualité est en place, structuré autour d'une CIAQ dont la composition est représentative des différentes parties prenantes de l'établissement. Toutefois, ESUP-Dakar gagnerait à se doter d'un dispositif d'évaluation des enseignements standardisé et fonctionnel dans lequel la CIAQ occuperait une position de choix. La CIAQ devrait aussi davantage être renforcée pour permettre à ESUP-Dakar de mieux répondre aux exigences de qualité, notamment dans le cadre de la révision périodique de ses différents programmes.

**Standard atteint**

Standard 1.06 : *L'établissement a mis en place des mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits.*

**Appréciation globale**

ESUP-Dakar a désigné un médiateur chargé de contribuer à la prévention et à la gestion des conflits pouvant survenir entre les différentes parties prenantes de l'établissement. Selon les responsables rencontrés, l'action du médiateur vise à favoriser un climat de travail apaisé et à faciliter le règlement des différends impliquant les étudiants, les enseignants et le personnel administratif. Toutefois, les éléments consultés ne permettent pas d'attester de la mise en place de mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits. Aussi, si la nomination d'un médiateur et la prise de la décision 06-2020/ESUP/DG portant création d'un comité de prévention et de gestion des conflits traduisent une volonté de l'établissement dans ce domaine, les éléments de preuve recueillis ne permettent pas de conclure à l'existence de mécanismes pleinement fonctionnels de prévention voire de résolution des conflits.

**Standard non atteint**

**Champs d'évaluation 2 : Offre de formation**

Standard 2.01 : *L'établissement offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs déterminés. Ces formations s'intègrent dans l'offre de formation supérieure existante dans l'établissement et celle au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

**Appréciation globale**

Les programmes proposés dans le cadre de l'habilitation complémentaire sont d'orientation professionnelle. Ils se déroulent tous en présentiel. L'offre de formation de ESUP-Dakar est conforme aux termes de l'agrément N° 0017/AG/ME/DES du 29 Avril 2005 du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Les objectifs de ces programmes sont en cohérence avec la mission que s'est fixée l'établissement et ont été clairement formulés. Ils sont également en phase avec les orientations stratégiques du département de l'enseignement supérieur. Toutefois, la plupart des maquettes des programmes soumis pour l'obtention de l'habilitation complémentaire demeurent peu conformes aux Décrets 2012-1114 et 2012-1115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant. La codification des unités d'enseignement reste également peu conforme aux textes réglementaires. Les coefficients nécessaires à la compensation intra UE sont aussi absents des maquettes.

**Standard atteint**

Standard 2.02 : *L'établissement participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s et d'enseignants.*

**Appréciation globale**

Les documents examinés montrent que l'établissement est membre de plusieurs réseaux et organisations académiques, notamment la Fédération Européenne des Écoles (FEDE) et la Fédération des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur (FEPES). Cependant, la visite n'a pas permis de mettre en évidence des flux récents de mobilité entrante ou sortante d'étudiants ou d'enseignants. De même, les conventions produites décrivent principalement des intentions de collaboration sans démontrer la réalisation effective d'activités d'échanges académiques. Ainsi, si des initiatives et des partenariats existent, l'effectivité d'une participation régulière aux échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants n'a pas été démontrée.



4

**Standard non atteint**

Standard 2.03 : *L'établissement a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

**Appréciation globale**

En se basant sur les textes régissant le système LMD, ESUP-Dakar fixe les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations. Ces informations sont mentionnées dans les rapports de présentation des différents programmes et dans le guide de l'étudiant. Toutefois, ESUP-Dakar devrait davantage communiquer sur ces aspects notamment à travers d'autres supports tels que le manuel pédagogique, administratif et financier voire le règlement intérieur.

**Standard atteint**

Standard 2.04 : *L'établissement organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'établissement exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

**Appréciation globale.**

L'établissement dispose d'un service dédié à l'insertion professionnelle qui accompagnerait les étudiants dans leur recherche de stage et dans leur immersion dans le monde de l'entreprise. Il dispose également d'un réseau des alumni. Aussi ESUP-Dakar mènerait-elle des enquêtes périodiques de satisfaction en vue d'une meilleure prise en charge des préoccupations des apprenants. Toutefois, les experts n'ont pas reçu d'éléments de preuve adéquats pouvant attester de la tenue de ces enquêtes. Le réseau des alumni gagnerait également à être redynamisé pour une meilleure visibilité auprès des apprenants.

**Standard non atteint**

Standard 2.05 : *L'établissement évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

**Appréciation globale**

L'établissement met en œuvre des mécanismes d'évaluation périodique de ses programmes à travers les travaux de la CIAQ, les évaluations des enseignements et les revues conduites par les instances académiques. Les différentes procédures d'habilitation et d'accréditation auxquelles sont soumises plusieurs offres de formation, notamment dans le cadre des évaluations de l'ANAQ-Sup et du CAMES, contribuent également à l'amélioration continue de la qualité des programmes. Les éléments examinés témoignent de l'existence d'une démarche d'auto-évaluation des programmes. Les experts estiment néanmoins que la

traçabilité des actions d'amélioration, notamment à travers une formalisation plus systématique des révisions de maquettes pédagogiques, pourrait être davantage renforcée.

**Standard atteint**

**Champs d'évaluation 3 : Recherche et Innovation**

*Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche et d'innovation de l'établissement concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.*

**Appréciation globale** :

L'établissement mène quelques activités de recherche, notamment à travers l'encadrement des mémoires de Master et la création d'une revue scientifique dont un premier numéro a été publié. Ces initiatives témoignent d'une volonté de promouvoir progressivement la recherche au sein de l'institution conformément à son plan stratégique. Toutefois, les éléments examinés ne permettent pas de mettre en évidence une politique de recherche et d'innovation clairement définie et mise en œuvre. L'établissement ne dispose pas d'un programme structuré de recherche, d'axes prioritaires, ni d'un plan d'actions permettant d'assurer le développement des activités scientifiques en cohérence avec son plan stratégique. Les actions observées demeurent ponctuelles et insuffisamment coordonnées.

**Standard non atteint**

*Standard 3.02 : L'établissement garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.*

**Appréciation globale** :

L'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les formations serait assurée à travers l'actualisation des contenus pédagogiques, en lien avec les évolutions des connaissances au niveau national et international et sous la supervision du COSP. Toutefois, cette intégration serait très limitée du fait que ESUP-Dakar ne mène pas une véritable politique de recherche avec une mission et des objectifs clairement identifiés. Aussi, les programmes de Licence déroulés nécessiteraient-ils plus de connaissances fondamentales que de résultats de recherche appliquée qui sont souvent mobilisés dans le cadre des enseignements de Master voire de la préparation de la thèse de doctorat.

**Standard non atteint**

**Champs d'évaluation 4 : Service à la communauté (SAC)**

*Standard 4.01 : L'établissement s'est doté d'une politique en matière de SAC.*

**Appréciation globale** :

L'établissement mène quelques actions en lien avec le service à la communauté, traduisant

une volonté d'ouverture vers son environnement socio-économique. Ces initiatives, bien que pertinentes, demeurent toutefois ponctuelles et insuffisamment structurées. L'analyse du rapport ne met pas en évidence l'existence d'une politique formalisée en matière de service à la communauté, ni de cadre stratégique clairement défini, intégrant des objectifs, des mécanismes de mise en œuvre et de suivi. Les actions identifiées apparaissent davantage comme des initiatives isolées, sans cohérence globale ni pilotage institutionnel.

**Standard non atteint**

*Standard 4.02 : L'établissement favorise et met en œuvre le SAC.*

**Appréciation globale** :

L'établissement mène des actions de service à la communauté, notamment à travers des activités citoyennes organisées par le BDE, des opérations de nettoyage (« Set-Setal »), des exonérations accordées à certains étudiants pour des motifs sociaux ainsi que les prestations de l'infirmerie envers la population riveraine. Ces activités mobilisent différentes composantes de l'établissement, notamment les étudiants, le PER et le PATS.

**Standard atteint**

**Champs d'évaluation 5 : Insertion**

*Standard 5.01 : L'établissement s'est doté d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants.*

**Appréciation globale** :

L'établissement a défini une politique d'appui à l'insertion professionnelle structurée autour d'actions visant à favoriser l'employabilité des étudiants. Celle-ci se traduit notamment par la mise en place de stages dès les premières années de formation, ainsi que par le développement de relations durables avec le tissu socio-économique. L'existence d'une structure dédiée et pilotée par un responsable identifié, ainsi que l'organisation d'activités favorisant l'immersion professionnelle et l'entrepreneuriat, témoignent de l'engagement de l'établissement en matière d'insertion des diplômés.

**Standard atteint**

*Standard 5.02 : L'établissement favorise et met en œuvre une politique de préparation à l'insertion.*

**Appréciation globale** :

L'établissement met en œuvre une politique de préparation à l'insertion reposant sur un accompagnement progressif des étudiants dans la construction de leur projet professionnel. Ce dispositif vise à favoriser le développement personnel, l'identification des compétences et l'adéquation avec les attentes du marché de l'emploi. Par ailleurs, l'offre de formation

intègre explicitement des modules dédiés à la préparation à l'insertion professionnelle (techniques de recherche d'emploi, développement personnel, entrepreneuriat, etc.), ce qui constitue un levier structurant pour l'employabilité des diplômés.

**Standard atteint**

**Champs d'évaluation 6 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).**

Standard 6.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.*

**Appréciation globale**

L'établissement recrute son PER en tenant compte des qualifications scientifiques, des compétences pédagogiques et de l'expérience professionnelle des candidats. Il dispose d'un corps enseignant, composé d'enseignants permanents et vacataires, avec une proportion d'enseignants permanents conforme aux exigences réglementaires applicables aux établissements privés d'enseignement supérieur. ESUP-Dakar disposerait également de procédures formalisées encadrant le recrutement du PER. Toutefois, les entretiens menés avec les enseignants ont montré que les recrutements reposent principalement sur un mécanisme de cooptation. Les experts n'ont pas constaté l'existence de procédures formalisées et publiquement communiquées encadrant la nomination et la promotion du PER, conformément aux exigences de qualité.

**Standard non atteint**

Standard 6.02: *L'établissement réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

**Appréciation globale**

Des initiatives en matière de formation et de perfectionnement du PER sont mentionnées, notamment à travers des sessions de formation continue et de perfectionnement sur les plans didactique et professionnel. Toutefois, ces actions demeurent insuffisamment structurées et ne s'inscrivent pas dans un dispositif formalisé, planifié et partagé. Cette situation peut en partie s'expliquer par la configuration actuelle du corps enseignant, composé essentiellement d'enseignants vacataires, ce qui rend difficile la mise en place et le suivi d'une politique de formation continue. Aussi, l'absence d'un plan de formation clairement défini limite-t-elle la lisibilité et la cohérence de la stratégie de développement des compétences du PER.

**Standard non atteint**

Standard 6.03 : *L'établissement conduit une politique durable de la relève.*

**Appréciation globale**

L'établissement s'appuie sur un personnel enseignant composé d'enseignants permanents et vacataires. Les experts ont constaté que certains anciens diplômés sont recrutés comme vacataires afin de contribuer aux activités d'enseignement dans leurs domaines de spécialité. Cette pratique constitue une initiative interessante ; mais elle ne s'inscrit pas dans une politique formalisée et durable de la relève. Aucun dispositif structuré visant à identifier, accompagner et fidéliser de futurs enseignants-chercheurs n'a été présenté. Les mesures mises en œuvre demeurent ponctuelles et ne permettent pas d'assurer le renouvellement durable des ressources humaines académiques.

**Standard non atteint**

Standard 6.04 : *L'établissement offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.*

**Appréciation globale**

La gestion de la carrière des enseignants s'effectuerait à travers l'incitation à faire des recherches doctorales et postdoctorales. Toutefois, ESUP-Dakar ne dispose pas d'un service de conseil en plans de carrière.

**Standard non atteint**

**Champs d'évaluation 7 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).**

Standard 7.01 *: Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

**Appréciation globale**

Les procédures de recrutement et de promotion du PATS seraient encadrées et conformes aux exigences réglementaires. Toutefois, la plupart des membres PATS interrogés affirment avoir intégré l'établissement soit par dépôt spontané, soit par recommandation voire par cooptation. A cet effet, ESUP-Dakar est invitée à mettre en place une procédure de recrutement transparente et fondée sur des appels à candidatures, afin de garantir l'attraction et la sélection des meilleures compétences. Il gagnerait également à institutionnaliser une politique de développement de carrière des PATS.

**Standard non atteint**

Standard 7.02 : *L'établissement garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

**Appréciation globale**

L'établissement met en œuvre, de manière ponctuelle, des actions de formation au profit de

certains membres du PATS, témoignant d'une volonté de renforcer les compétences de ses agents. Toutefois, les experts n'ont pas constaté l'existence d'un programme structuré et régulièrement mis en œuvre de formation continue et de perfectionnement couvrant l'ensemble du personnel.

**Standard non atteint**

**Champ d'évaluation 8 : Étudiant(e)s.**

Standard 8.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'établissement sont conformes aux textes et publiées.*

**Appréciation globale**

Les conditions et procédures d'admission dans les différents programmes de formation sont clairement définies, conformes aux décrets 2012-1114 modifié et 2012-1115 modifié relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master. Ces conditions sont rendues publiques à travers le site de ESUP-Dakar et ses documents de communication (affiches, page Facebook, flyers, etc.). Les modalités d'accès et les conditions de promotion aux différents programmes sont conformes aux normes de transparence et d'équité.

**Standard atteint**

Standard 8.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective.*

**Appréciation globale**

L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est garantie au sein de l'établissement. Aucune forme de discrimination n'a été relevée en matière d'accès, de parcours ou de réussite dans les différents programmes de formation de ESUP-Dakar. Les éléments de preuve consultés montrent d'ailleurs, pour l'année académique 2023-2024, un effectif de femmes supérieur à celui des hommes aussi bien dans les programmes de Licence que de Master.

**Standard atteint**

Standard 8.03 : *L'établissement observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

**Appréciation globale**

L'établissement assure le suivi de la progression des étudiants à travers la production de statistiques relatives aux taux de réussite et à la durée des études. Ces données, issues de LEA-GEST, permettent non seulement d'apprécier les parcours individuels, mais également de déterminer la durée moyenne effective des études au sein des différents cycles de formation. Toutefois, ESUP-Dakar est invitée à fournir des statistiques sur les

taux d'échec, d'abandon et de promotion (réussite + passage conditionnel) en vue d'un meilleur suivi de la progression des étudiant(e)s dans leur cursus et de la durée de leurs études.

**Standard atteint**

Standard 8.04 : *L'encadrement et le soutien permettent l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune des unités qui la composent.*

**Appréciation globale**

ESUP-Dakar dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. En effet, l'établissement dispose de cent quatre (104) enseignants composés de huit (8) permanents, dix (10) associés et quatre-vingt-six (86) vacataires issus du milieu universitaire ou dotés d'une expérience avérée dans le monde socio-économique. L'établissement compte par ailleurs vingt-quatre (24) PATS et neuf cent soixante-seize (976) étudiants dont huit cent vingt-sept (827) en Licence et cent quarante-neuf (149) en Master. Le taux d'encadrement est d'un (1) enseignant pour neuf (9) étudiants. Ce taux d'encadrement très appréciable devrait permettre aux différents programmes de formation de ESUP-Dakar d'atteindre leurs objectifs. Toutefois, ESUP-Dakar est invitée à proposer des contrats à durée indéterminée aux docteurs en sciences de gestion, en informatique et en droit pour un encadrement plus adéquat et un meilleur soutien pour l'atteinte des objectifs des différents programmes de formation.

**Standard atteint**

Standard 8.05 : *L'établissement veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiants.*

**Appréciation globale**

ESUP-Dakar dispose d'un BAOI qui serait chargé d'informer et d'accompagner les étudiants dans leurs démarches académiques, administratives. Il dispose également d'un dispositif d'assistance pédagogique qui appuierait les apprenants tout au long de leur parcours académique. Les entretiens réalisés avec les étudiants et le PATS ont permis de constater l'effectivité du service d'accueil et d'orientation, d'une part et la fonctionnalité du service d'insertion, d'autre part. Toutefois, les experts n'ont pas décelé d'éléments de preuve pouvant attester de la mise en œuvre du dispositif d'assistance pédagogique et les missions du BAOI demeurent limitées par rapport à l'efficacité et la fonctionnalité d'un service de Conseil destiné aux étudiants.

**Standard non atteint**

**Champ d'évaluation 9 : Infrastructures et équipements.**

Standard 9.01 : *L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

**Appréciation globale**

L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements adaptés à la réalisation de ses activités d'enseignement, notamment des salles de cours, des espaces informatiques, un studio d'enregistrement, une bibliothèque (physique et numérique), ainsi que des équipements pédagogiques appropriés. Ces ressources, mutualisées entre les différents programmes, contribuent à l'atteinte des objectifs des différents programme de formation. La visite sur site a permis de confirmer la disponibilité et l'effectivité des infrastructures et équipements décrits dans le rapport, attestant ainsi de leur adéquation avec les besoins de l'établissement. Les infrastructures de l'établissement sont réparties sur deux (2) sites. Le Campus principal abrite deux (2) grandes salles de cent cinquante (150) places, de cinq (5) salles de cours, d'une (1) infirmerie, de deux (2) salles destinées aux TP des filières de Santé, d'une (1) bibliothèque physique et une (1) bibliothèque numérique (*Scholarox*), d'une (1) salle informatique avec cinquante (50) postes connectés, d'une (1) cafétaria et d'une (1) salle de réunion de 20 places. Le Campus 2 (Extension) est composé de six (6) salles de cours d'une capacité moyenne de soixante-quinze (75) places chacune, réparties sur 3 niveaux. Toutefois, ESUP-Dakar est invitée à se conformer aux normes applicables aux établissements recevant du public avec la mise en place d'issues et d'escaliers de secours. Elle devrait également améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec la mise en place de rampes et d'ascenseurs.

**Standard atteint**

Standard 9.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'établissement lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

**Appréciation globale**

L'établissement dispose de moyens informationnels favorisant le bon déroulement des activités d'enseignement *et/ou une recherche*. A cet effet, les experts ont relevé l'existence d'une bibliothèque physique, de ressources numériques accessibles à partir de la plateforme *Scholarox* et d'un accès à Internet au profit des étudiants et des personnels. Aussi, l'existence du logiciel LEA-GEST permet-elle de mieux coordonner les activités pédagogique, administrative et financière de ESUP-Dakar. Toutefois, ESUP-Dakar est invitée à renforcer et à actualiser la capacité de la bibliothèque physique en matière d'ouvrages et de périodiques de qualité voire améliorer l'accès à la bibliothèque numérique.

**Standard atteint**

*Standard 9.03 : L'établissement offre un service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap.*

**Appréciation globale**

Selon le rapport d'autoévaluation, ESUP-Dakar ferait une discrimination positive aux étudiants en situation de handicap dans le cadre du déroulement de ses activités d'enseignement. Cette discrimination se matérialiserait par un système de suivi personnalisé des étudiants en situation de handicap et l'existence de rampes d'accès à côté des escaliers ainsi que des aides sociales. Toutefois, la visite sur site et les entretiens avec les étudiants et les membres du PATS n'ont pas permis de corroborer l'existence de discrimination en faveur des étudiants en situation de handicap. C'est pour cette raison que les experts sont fondés à croire que ESUP-Dakar n'offre pas de service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap.

**Standard non atteint**

*Standard 9.04 : L'établissement dispose d'un système de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.*

**Appréciation globale**

Il existe au sein de ESUP-Dakar un dispositif de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Ce dispositif comprend notamment une infirmerie fonctionnelle dotée d'un personnel dédié, des extincteurs régulièrement entretenus, des consignes de sécurité affichées dans les locaux ainsi que des mesures visant à assurer la propreté et l'entretien des espaces. Toutefois, ESUP-Dakar gagnerait à mettre en place un comité d'hygiène et de sécurité, conformément au décret n°94-244 du 7 mars 1994 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités d'hygiène et de sécurité du travail.

**Standard atteint**

**Champ d'évaluation 10 : Coopération.**

Standard 10.01 : *L'établissement noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

**Appréciation globale**

ESUP-Dakar a initié des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur, et des acteurs socio-économiques, notamment avec l'Université Alioune DIOP de Bambey et certaines collectivités locales. Ces initiatives ont contribué à renforcer les relations entre

ESUP-Dakar et le milieu académique voire le monde socioéconomique. Ce renforcement devrait aider l'établissement à mieux répondre à ses besoins d'insertion, d'application des normes LMD (capitalisation et transférabilité), de révision des programmes et de mobilité des étudiants et du personnel (PER et PATS). Toutefois, ESUP-Dakar gagnerait à travailler à une meilleure mise en œuvre de ses accords de partenariat en vue d'impacter durablement l'employabilité et l'insertion de ses produits et la mobilité des apprenants, du PER et du PATS.

**Standard atteint**

**Champ d'évaluation 11 : Information et communication.**

Standard 11.01 : *L'établissement se fonde sur des informations pertinentes pour prendre des décisions stratégiques.*

**Appréciation globale**

ESUP-Dakar dispose d'un système d'information reposant sur le logiciel LEA-GEST dont les données sont régulièrement mises à jour. Ce dispositif permet de recueillir des données auprès des étudiants, du PATS et du PER et l'analyse de ces dernières par l'intermédiaire de la méthode SWOT permet à l'Institut d'asseoir un plan d'action suivi de son plan stratégique et d'instaurer un processus décisionnel efficient. Toutefois, ESUP-Dakar gagnerait à budgétiser son plan stratégique pour un suivi plus cohérent et quantifiable.

**Standard atteint**

Standard 11.02 : *L'établissement suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente sur les plans interne et externe.*

**Appréciation globale**

La visite a permis de constater que l'établissement dispose de plusieurs canaux de communication interne et externe. A cet effet, ESUP-Dakar suit une politique de communication externe à travers son site web et ses pages Facebook, Tik Tok, Instagram, LinkedIn. Les documents réglementaires et les rapports périodiques sont transmis aux autorités de tutelle dans les délais requis, sous format physique et numérique. La politique de communication interne est exécutée à travers un système d'affichage, une mailing List et un passage périodique dans les salles en vue d'échanger avec les apprenants. Les moyens de communication mis en place contribuent à assurer une information régulière, transparente et efficace. Toutefois, ESUP-Dakar gagnerait à institutionnaliser une politique de communication administrative à travers des rencontres périodiques entre la direction et

| |
|---|
| les différents démembrements de l'Etablissement.<br>**Standard atteint** |

## 5. Points forts de l'EES

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite, les points forts suivants ont été relevés.

1. Existence d'un plan stratégique, d'un manuel de procédures pédagogiques, administratives et financières, d'un règlement intérieur et d'une CIAQ ;
2. Séparation entre la gestion administrative, financière et comptable et la gouvernance scientifique et pédagogique ;
3. Existence d'un manuel de procédures administratives, pédagogiques, financières et comptables et d'états financiers certifiés et d'un dispositif de contrôle financier ;
4. Offre de formation professionnalisante et en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi ;
5. Développement de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs du monde socio-économique ;
6. Existence d'un système d'information et d'un logiciel de gestion pédagogique, administrative et financière ;
7. Existence d'un corps enseignant suffisant et disposant en son sein d'universitaires qualifiés et de professionnels expérimentés ;
8. Existence d'un service d'accueil, d'orientation et d'accompagnement pédagogique des étudiants.
9. Existence de locaux pédagogiques suffisants et bien équipés, d'une infirmerie, d'une bibliothèque physique et de ressources numériques ;
10. Existence d'un PATS motivé et engagé et d'étudiants appréciant le rapport qualité / prix des programmes de formation proposés par ESUP-Dakar.

## 6. Points faibles de l'EES

Les points faibles suivants ont été soulignés :

1. Absence d'un enseignant de rang magistral dans le domaine des sciences dans le COSP et d'un docteur en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique ;
2. Absence d'une politique de recherche et d'innovation structurée et insuffisance du financement des activités de recherche ;

3. Absence de procédures formalisées et fonctionnelles dans le cadre du recrutement, de la nomination et de la promotion du PER et du PATS ;
4. Absence d'une politique durable de développement de la relève académique et faible mise en œuvre de la formation continue du PER et du PATS ;
5. Ressources documentaires physiques insuffisantes, non diversifiées et peu actualisées.
6. Absence d'un dispositif structuré d'accompagnement des étudiants en situation de handicap ;
7. Impact limité des partenariats sur la mobilité des étudiants, du PER et du PATS, l'employabilité et l'insertion des diplômés ;
8. Maquettes peu conformes aux Décrets 2012-1114 et 2012-1115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant ;
9. Non-respect des normes applicables aux établissements recevant du public avec l'absence d'issues et d'escaliers de secours, de rampes et d'ascenseurs ;
10. Absence de mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits et d'un service de Conseil en plans de carrière.

## 7. Appréciations générales de l'EES

L'évaluation externe de ESUP-Dakar met en évidence un établissement disposant d'une organisation institutionnelle bien structurée et d'une offre de formation conforme au système LMD. Les programmes proposés répondent globalement aux besoins de qualification dans des domaines porteurs tels que la gestion, la communication, l'informatique, la finance et le droit. Les infrastructures, les équipements pédagogiques et les moyens informationnels observés sont globalement adaptés aux missions de formation de l'établissement. L'évaluation a toutefois mis en évidence plusieurs insuffisances, notamment l'absence d'une politique de recherche et d'innovation, d'une politique institutionnelle en matière de service à la communauté et d'une politique durable de développement de la relève. L'évaluation a également permis de constater la faible formalisation de certains mécanismes institutionnels relatifs à la gestion des conflits, l'absence de procédures formalisées dans le cadre du recrutement, de la nomination et de la promotion du PER et du PATS et des maquettes qui demeurent peu conformes aux Décrets 2012-1114 et 2012-1115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master, notamment en matière de répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant. Néanmoins, le plan de remédiation proposé à la suite de l'examen du rapport provisoire d'évaluation externe pousse

les experts à croire que ESUP-Dakar est dans de bonnes dispositions pour produire une offre de formation de qualité conformément aux normes définies par ANAQ-Sup.

## 8. Recommandations à l'EES

En vue de remédier aux points faibles soulevés plus haut, les experts proposent les recommandations suivantes :

1. Renforcer l'encadrement académique en intégrant au sein du COSP au moins un enseignant de rang magistral dans le domaine des sciences et en recrutant un docteur en sciences de gestion au sein de l'équipe pédagogique ;
2. Elaborer et mettre en œuvre une politique institutionnelle de recherche et d'innovation, assortie d'un financement adéquat et durable des activités de recherche ;
3. Formaliser et institutionnaliser avec une meilleure fonctionnalité des procédures de recrutement, de nomination et de promotion du PER et du PATS ;
4. Mettre en place une politique pérenne de développement de la relève académique et renforcer les dispositifs de formation continue au profit du PER et du PATS ;
5. Enrichir et actualiser régulièrement les ressources documentaires physiques afin de mieux répondre aux exigences de la formation, de la recherche et de l'innovation ;
6. Mettre en place un dispositif institutionnel d'accompagnement et d'inclusion des étudiants en situation de handicap, garantissant l'égalité d'accès aux services et aux formations.
7. Renforcer l'efficacité des partenariats en vue d'accroître la mobilité des étudiants, du PER et du PATS, ainsi que l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés ;
8. Mettre les maquettes pédagogiques en conformité avec les dispositions des Décrets n° 2012-1114 et n° 2012-1115 du 12 octobre 2012, notamment en ce qui concerne la répartition entre les enseignements en présentiel et le volume horaire consacré au travail personnel de l'étudiant ;
9. Mettre les infrastructures en conformité avec les normes applicables aux établissements recevant du public, en prévoyant notamment des issues et escaliers de secours, des rampes d'accès et des ascenseurs adaptés ;
10. Instituer des mécanismes fonctionnels de prévention et de résolution des conflits, ainsi qu'un service de conseil de plans de carrière.

## 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

1. Renforcer l'exigence en matière de données quantitatives dans les rapports d'auto-évaluation (taux de réussite, insertion, effectifs, encadrement), afin d'améliorer l'objectivité et la comparabilité des évaluations ;
2. Exiger une meilleure formalisation et traçabilité du fonctionnement des CIAQ, notamment à travers la production systématique de procès-verbaux, rapports d'activités et plans d'action ;
3. Préciser les attentes relatives à la structuration de la recherche pour les établissements offrant des formations de niveau Master, en intégrant des critères adaptés et vérifiables ;
4. Mettre davantage l'accent sur l'effectivité des partenariats académiques, en distinguant clairement les accords formels de leur mise en œuvre réelle (mobilité, projets conjoints, co-diplomation) ;
5. Veiller à une meilleure fonctionnalité de la plateforme afin d'éviter que les rapports soumis par les établissements soient différents de ceux générés.

## 10. Proposition d'avis

**Habilitation complémentaire accordée** à ESUP-Dakar en vue de délivrer les sept (7) diplômes suivants :

- **Licences**
  - Licence en Marketing et Communication ;
  - Licence Journalisme et Communication ;
  - Licence Informatique de Gestion ;
  - Licence Informatique de Gestion (options : Réseaux sociaux - webmaster ; Infographie) ;
  - Licence en gestion option : Administration et Gestion des Entreprises :
- **Masters**
  - Master Banque, Assurance et Finance ;
  - Master en Ingénierie Juridique et Fiscale).

## ANNEXES

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE

**Habilitation Institutionnelle Licence & Master**

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : 08 Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Pr. Mor Talla | Diallo | P.C.S | |
| 2 | Dr Ould Karim | DIAKITE | CD | |
| 3 | Mr. Amadou Idris | Mbengue | Resp. filière Informatique | |
| 4 | Amanata | Nanaye | CIAQ | |
| 5 | Amadou | Sow | CIAQ | |
| 6 | Ahmed Lamine | THIOYE | CIAQ | |
| 7 | Nilaner | FAYE | RespMkt-Com | |
| 8 | Babaly | Konate | Directeur des Etudes | |
| 9 | Mamadou | BA | NEGTECH | |
| 10 | Modou | DIENG | Enseignant | |
| 11 | Debla | DEME | Prof. Titul. | |
| 12 | Abou | ley | Chef Département | |

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE - PER

## Habilitation Institutionnelle Licence & Master

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : ..... Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | DR Amoudou yaya | SARR | enseignant | |
| 2 | Dr Soukeye | GUEYE | Enseignante | |
| 3 | Moussa | TOURE | Enseignant | |
| 4 | Cheikh | DIOP | Professionnel Banque Enseignant | |
| 5 | Bacary | MANE | Enseignant | |
| 6 | Mamadou Lamine | DIOUF | Enseignant | |
| 7 | Mouhamadou | BA | Enseignant | |
| 8 | Gora | KANDJI | Enseignant professionnel | |
| 9 | Abdoulaye | NDIAYE | Enseignant Professionnel | |
| 10 | Abdalaye | NGUER | Enseignant Consultant | |
| 11 | Cheikh Adrienne | KANE | Enseignant chercheur | |
| 12 | | | | |

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE - PATS

## Habilitation Institutionnelle Licence & Master

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : ..... Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Kodjo Mathieu | ETOH | Assistant Pédagogique | |
| 2 | Rokhaya | DIAGNE | Responsable Scolarité | |
| 3 | Oumar | Ndiongue | Assistant Pédagogique | |
| 4 | Ndeye Khady | Badji | Assistante Communication | |
| 5 | Khadidiatou | DIALLO | Trésorière | |
| 6 | Ndèye Dany | Ndour | bibliothécaire | |
| 7 | Romelie Alike | SANBOU | Responsable Financier et comptable | |
| 8 | Saint Aristide | NGAN | Responsable Institutionnel | |
| 9 | Clara De Brites | Croudiady | Assistante de Direction | |
| 10 | Moussa | NDIAYE | Assistant Logistique | |
| 11 | Coly | Ndiaye | Surveillant Général | |
| 12 | Ahmad | Willane | Community Manager | |
| 13 | Abdou | Diouf | Surveillant | |

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE – PATS

**Habilitation Institutionnelle Complémentairc ( Licence & Master )**

**ANAQ-SUP**

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : 08 Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Nicanor | FABO | Resp MKS-GM | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |
| 6 | | | | |
| 7 | | | | |
| 8 | | | | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE - ETUDIANTS

## Habilitation Institutionnelle Licence & Master

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : ..... Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Marieme | Seck | Master 1 DAF | |
| 2 | Aïcha | Zampou | Licence 3 AGE | |
| 3 | Saoudatou | Said Mohamed | Licence 2 TICJ | |
| 4 | Mouhamadou | Sow | Licence 2 IG | |
| 5 | Fatou Metou | Niang | Licence 1 IG | |
| 6 | Sokhna N.Mariama B | Diagne | Licence 1 Web master | |
| 7 | Mairame | Bâ | Licence 1 AGE L1 | |
| 8 | Madina Loua | Camara | Marketing Digital | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |

ESUP DAKAR | ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION

# FEUILLE DE PRESENCE - ETUDIANTS

## Habilitation Institutionnelle Licence & Master

**DATE : 30/06/2026**

**HEURES : ..... Heures 00 min**

| N° | Prénom (s) | NOM | Fonction | Emargement |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Marieme | Seck | Master 1. DAF | |
| 2 | Aïcha | Zampou | Licence 3 AGE | |
| 3 | Souwadou | Said Mohamed | Licence 2 TICS | |
| 4 | Mouhamadou | Sow | Licence 2 IG | |
| 5 | Fatou Metou | Niang | Licence 1 IG | |
| 6 | Sokhna N.Mariama B | Diague | Licence 1 Web master | |
| 7 | Mainame | Bâ | Licence 1 AGE L1 | |
| 8 | Hadina Loua | Camara | Marketing Digital | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |